

## Mot après mot, avec l'écrivain public Cyril Zamora

### Il aide à la rédaction d'actes administratifs et conseille en littérature

Cyril Zamora est un écrivain public, auteur conseil. On pourrait s'étonner, à une époque où tout le monde est censé savoir lire et écrire, de l'utilité de cette profession. Mais certains chiffres viennent relativiser cet optimisme. Avec 7% d'illettrés et 23 % d'illectronistes, des personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques, le travail ne manque pas. « *Il y a plusieurs statuts pour notre profession, explique Cyril. Moi je suis indépendant, mais j'ai des confrères qui travaillent pour des organismes publics, des associations d'insertion, des structures sociales ...*



Cyril Zamora ne manque pas de travail. Ses services sont divers et variés.  
/ PHOTO J.D.

*Pour ma part, je suis plutôt dans l'aide à la rédaction d'actes administratifs, lettres de motivation pour un emploi, également le conseil en littérature pour les gens souhaitant écrire un livre, un récit, leurs mémoires. Je pratique aussi les démarches en lignes auprès des pouvoirs publics, sans oublier les conseils comme l'orientation de mes clients vers les services adaptés à leurs problèmes. »*

#### La parole des autres

À ces activités s'ajoutent pour Cyril des actions de soutien scolaire, des traductions anglais-français, des recherches documentaires sur internet et en bibliothèques, des créations

originales, poèmes, articles, hommages...

La profession n'étant pas réglementée, aucun diplôme n'est exigé, néanmoins un solide bagage universitaire et culturel est conseillé. C'est d'ailleurs le parcours de Cyril Zamora qui l'a conduit à cette activité, après avoir été entre autres, inspecteur des douanes.

Avec Nicole Fauconnier et Patrick Pinchot, eux aussi écrivains publics, ils ont fondé le « Service d'écriture publique en Provence » (le SEP-Provence) qui assure une sorte de prestation permanente en itinérance, dans des lieux publics tel que les « Maison France services », les mairies, les

centres sociaux, au profit des personnes qui ont besoin d'aide pour faire valoir leurs droits ou déposer des requêtes auprès d'un organisme public ou privé.

Des scribes égyptiens aux mandarins chinois, des moines copistes aux chroniqueurs du siècle des lumières en passant par les calligraphes persans, toutes les civilisations ont eu besoin de fixer sur le bois, la pierre ou le papier l'histoire du monde et la pensée humaine. Les écrivains publics d'aujourd'hui sont les modestes mais indispensables continuateurs de cette lignée qui porte par écrit la parole des autres. J.D